

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Financé par l'Union européenne à hauteur de 15 millions d'Euros, ce Programme concerne aussi les investisseurs puisqu'un budget de 5 millions d'Euros sera consacré à des initiatives publiques et privées, par l'intermédiaire d'un appel à projets.



Blue Tower, 4^{ème} étage, Rue de l'Institut.
Ebène, Ile Maurice
Tél. : (+230) 402 61 00
Fax : (+230) 465 67 98
info-energies@coi-ioc.org
www.coi-ioc.org



COMMISSION DE
L'Océan Indien



une nécessité pour le développement durable dans les États membres de la COI





LE CONTEXTE

- L'hétérogénéité des économies et des secteurs énergétique des pays membres: une approche régionale s'impose.
- Une forte dépendance des pays de la COI aux combustibles fossiles: 81% de l'énergie primaire est importée (pétrole et charbon).
- Le réchauffement climatique.
- La croissance des pays émergents.
- L'évolution ératique des prix du pétrole.
- Un fort potentiel de la région pour les énergies renouvelables, y compris les bio-carburants.

Bien que des initiatives en faveur des énergies renouvelables aient été menées, notre région dispose d'un réel potentiel de développement dans le domaine des énergies renouvelables, souvent insuffisamment exploitées.

Il existe, par ailleurs, un gisement d'efficacité énergétique dans l'industrie et le bâtiment, véritable levier de croissance économique et de développement dans la région.

Les technologies et les moyens de mise en œuvre méritent d'être harmonisés et renforcés.

Un partage d'expertise, de savoir-faire et d'outils permettrait de développer une stratégie de développement pour la région COI afin d'attirer des investissements dans ce secteur prometteur, avec des effets directs sur l'emploi et la réduction de la pauvreté.

L'OBJECTIF PRINCIPAL

Contribuer au développement durable des Etats en améliorant leur accès à des sources modernes, efficaces, fiables, diversifiées, durables et renouvelables d'énergie saine et à des prix compétitifs.

LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Faciliter les conditions d'accès au développement, à l'investissement et à la gestion durable des énergies renouvelables,
- Augmenter l'efficacité énergétique des différents secteurs économiques



LES ACTEURS DU PROGRAMME

- Les institutions nationales des Etats membres de la COI (Madagascar, Maurice, France/Réunion, Seychelles et Union des Comores) ainsi que les partenaires techniques et financiers
- La société civile et le secteur privé



LES RÉSULTATS ATTENDUS

1. Une stratégie régionale de la COI focalisée sur le développement des compétences et des institutions
2. Une stratégie de communication et de sensibilisation sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
3. Un cadre réglementaire favorisant la production de l'électricité d'origine renouvelable, incluant la disponibilité de données sur les ressources solaire et éolienne
4. Le renforcement de capacités des organismes gouvernementaux et des investisseurs privés en termes de conception, d'ingénierie, de construction et de gestion de systèmes décentralisés de production électrique et d'énergie basés sur des sources d'énergie renouvelable
5. Des normes d'efficacité énergétique pour toutes les catégories de bâtiments et des labels pour les appareils et équipements électroménagers.